

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS RENTREE 2023

PASSAGE EN 1 ^{ère}			
Date		Filière	Salle
Jeudi 29 juin 2023	8h – 12h	1 ^{ère} ST2S + 1 ^{ère} STI2D	F3
		1 ^{ère} STD2A	Permanence
Vendredi 30 juin 2023	8h – 11h30	1 ^{ère} GENERALE (A à M)	Permanence
		1 ^{ère} GENERALE (N à Z)	F3
	13h – 16h	1 ^{ère} STMG (A à M)	Permanence
		1 ^{ère} STMG (N à Z) + Retardataires	F3

PASSAGE EN 2 ^{nde}			
Date		Etablissement	Salle
Mardi 4 juillet 2023	8h – 11h30	Adam de Villiers (A à L)	F3
		Terre-Sainte (A à L)	Permanence
	13h – 15h30	Adam de Villiers (M à Z)	F3
		Terre-Sainte (M à Z)	Permanence
Mercredi 5 juillet 2023	8h – 11h30	Paul Hermann (A à L)	F3
		Collège St Charles	Permanence
	13h – 15h30	Paul Hermann (M à Z)	F3
		Collège Joseph Suacot	Permanence
Jeudi 6 juillet 2023	8h – 11h30	Collège Tamarins	F3
		2 ^{nde} CCD (sous affectation du Rectorat) + <i>INTERNES*</i>	Permanence
		Autres Etablissements & Retardataires [1 ^{ère} +2 ^{nde}]	F3
	13h – 15h30	<i>INTERNES*</i> LBO / LFM	Permanence

(*) : Avec accord de l'établissement et selon votre zone géographique du domicile.

ETUDIANTS DN MADE & BTS		
Date		Salle
Jeudi 10 août 2023	8h – 11h30	F3



Tout élève non inscrit et qui n'aurait pas manifesté l'intention de le faire au plus tard le 07 juillet 2023

sera considéré comme démissionnaire.

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR CONCERNANT LES NOUVEAUX ÉLÈVES AU LYCÉE AMBROISE VOLLARD

AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA FAITE SUR PLACE

1. Photocopie du livret de famille
2. Photocopie de la pièce d'identité ou passeport de l'élève
3. Photocopie du justificatif d'adresse (- de 3 mois)
4. 4 photos d'identité (**inscrire au dos Nom et Prénom**)
5. Photocopie des 3 derniers bulletins scolaires
6. Code Pronote de l'ancien établissement
7. Attestation Sécurité Routière niveau 2 [ASSR2]
8. Pour les élèves qui seront boursiers à partir de la rentrée d'Août 2023 il faudra ramener un RIB au nom du responsable légal du demandeur de la bourse
9. Dossier inscription : - Fiche de renseignements
 - Fiche évacuation cyclonique
 - Fiche infirmerie – Copie du PAP ou PAI et copie de l'aménagement.
 - Fiche de restauration si Demi-pensionnaire.

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR CONCERNANT UNE REINSCRIPTION (Élèves déjà au lycée Ambroise Vollard)

1. 2 photos d'identité (inscrire au dos Nom et Prénom)
 2. Photocopie de la pièce d'identité ou passeport de l'élève
 3. Attestation Sécurité Routière niveau 2 [ASSR2]
- *Si changement d'adresse/ situation familiale, fournir impérativement le document justificatif.*

Inscription à l'internat avec accord du lycée pour les élèves habitants hors secteur et affectés en 2nde option CCD ou 1^{ère} STD2A – LBO / LFM

- CM attestant que l'élève n'est atteint d'aucune infection l'empêchant de vivre en collectivité (physique ou mentale)
- 2 photos
- Une copie de l'attestation responsabilité civil
- La photocopie de la carte vitale de l'élève ou de ses parents s'il n'a pas sa carte
- La demande d'inscription et désignation du correspondant complétée et signée
- Le formulaire d'inscription à l'internat (*document intitulé restauration scolaire*)
- La fiche infirmerie complétée
- La désignation du correspondant complétée et signée par la famille et le correspondant accompagné du justificatif d'adresse et d'une copie de la pièce d'identité de celui-ci domicilié sur les communes du Tampon, Petite-Ile, Saint Louis ou Saint Pierre (*vous trouverez en annexe la zone limite géographique pour les correspondants*)
- **Un acompte de 200 euros est demandé pour les élèves non boursiers dès l'inscription (voir service de gestion avant inscription ou réinscription)**
- Pour les élèves du LFM et du LBO :
 - attestation d'inscription au lycée d'affectation
 - caution de 25€ pour clef du placard

- **En cas de séparation ou de divorce, fournir un document officiel attribuant la garde de l'enfant et indiquant l'adresse où il réside.**
 - **Attestation du Conseil général pour les enfants placés dans les familles d'accueil.**